

Invasion officielle à la
Journée du souvenir de Marie Curie

10 Juillet 1954
Institut du Radium

votre présence est vivement souhaitée
 Irène

Mes chers amis,

Je pressens ma fin proche et en attendant sa survenue, j'essaie d'achever tous mes travaux en cours. Toutefois, il y en a au moins un que je pense ne pas pouvoir accomplir jusqu'au bout ; or il est d'une importance capitale. C'est pourquoi je fais appel à vous pour, lorsque je ne serai plus là, terminer ce que je n'ai pu faire de mon vivant.

Ne soyez pas étonnés : je vous sais des hommes de confiance, d'honneur et de parole et suis certaine que vous serez à la hauteur de la tâche que je vous confie - et j'espère que vous me pardonnerez de vous imposer le poids de mon péché.

Je dois tout d'abord vous confier un secret. Peut-être le plus grand secret de la superscience : l'identité de la brigade chimérique. Il s'agit en réalité d'un seul homme, qui abrite en lui les quatre entités formant l'équipe : Jean Séverac. Cet homme, soldat et médecin durant la Grande Guerre, fut blessé dans les tranchées et sombra alors dans le coma... Du moins est-ce là la version officielle : car en vérité, l'attaque qui frappa Jean Séverac le transforma en la brigade chimérique. Cette équipe me prêta allégeance et avec elle, je pus protéger la France durant presque vingt ans. Mais pour cela, il me fallut voler la vie d'un homme : car je sais depuis longtemps comment faire en sorte que la brigade chimérique s'efface pour faire revenir Jean Séverac... Mais il m'a fallu trancher : la vie d'une seule personne ou la protection de Paris contre toute sorte de menaces superscientifiques. J'ai choisi l'intérêt général et j'espère que la postérité me pardonnera pour cela.

Sentant ma fin proche, j'ai fait le choix en début d'année de « réveiller » Jean Séverac et de lui rendre sa vie. La brigade chimérique a ainsi disparu et personne ne connaît la vérité ; à part vous désormais. Ce secret, je vous demande de ne jamais le divulguer : à personne et en aucun cas. Pas même à ma fille Irène et surtout pas à Jean Séverac - cet homme a un tel sens du devoir qu'il se sentirait obligé de se sacrifier pour faire revenir la brigade chimérique ; or il a bien mérité de se reposer. La nature et la puissance de la brigade chimérique sont telles que rapidement, des gens bien ou mal intentionnés essaieraient de se l'approprier : cette éventualité est bien trop dangereuse pour en courir le risque. Je vous demande d'ailleurs de détruire ce document une fois que vous en aurez pris connaissance.

Tout cela m'amène à la mission que je dois vous confier. J'ai pu sortir Jean Séverac de son coma - en réalité un emprisonnement dans l'Hypermonde - mais je crains qu'il ne soit pas encore stable. Un stress trop important par exemple pourrait faire resurgir la brigade chimérique. J'ai donc besoin que vous finalisiez la formule d'un composé chimique pour moi.

Il s'agit d'un isotope radioactif qui, une fois distillé, pourra être injecté à Jean Séverac. Circulant dans son sang, ce produit tiendra les chimères à l'écart en renforçant l'effet du procédé que j'ai utilisé pour les renvoyer dans l'Hypermonde.

Tous mes travaux sur ce sujet, ainsi que le matériel nécessaire pour les compléter, se trouvent dans un petit laboratoire secret : au 15 de la rue Voltaire, à Sceaux. La clé qui accompagne cette lettre permet d'y accéder.

Voilà, je conclus en vous renouvelant ma confiance et espère que vous permettrez à Jean Séverac de profiter d'une vie dont je l'ai trop longtemps privé.

Marie Curie

plaint pas de l'équarrissage. C'est le champ du repos des vieux chevaux. Mais entre le fiacre et l'équarrissage, il y a parfois un long et pénible pèlerinage contre lequel toutes les gens de sens et de cœur protestent.

De vieilles bêtes lamentables et mi-mourantes, empaquetées à la va-ou-je-te-pousse à fond de cale ou à fond de wagons, sont dirigées sur les grands centres de consommation chevaline. Cahin-caha, elles y arrivent après de mortelles heures d'agonie. Il ne répugne à personne que le cheval, lequel fut, en vie, d'une utilité telle pour l'humanité, le nourrisse après sa mort. Mais on fait le souhait que cela soit avec le moins de souffrances possible. On émet le vœu que si la mort ne peut lui être douce, elle lui soit aussi brève qu'il se pourra. Le vœu et le souhait sont dignes de louange et partent d'un bon naturel. Il y a souvent excès en ces sortes de revendications. Il n'y a ici exagération aucune.

Parmi nos animaux domestiques, le cheval, après le chien, est le plus proche de nous. Il passe et de loin avant le chat qui pourtant partage notre foyer. Très tôt, il fut, dans la préhistoire, le compagnon de l'homme et on se perdrait en une épaisse ténèbre à rechercher l'époque où le premier homme chevaucha le premier cheval dompté et domestiqué.

Que fait la police ?

Quelle époque vivons nous où nos camarade tombent, lâchement assassinés sans que la police ne semble s'en émouvoir ?

Ah messieurs, vous êtes plus prompts à venir harceler des étudiants désireux de changer le régime pourri et corrompu que de retrouver le ou les coupables de meurtres odieux qui ensanglantent nos rues et nos rangs !

Voilà déjà plusieurs jours que le commissaire Maigret est censé faire éclater la vérité mais comment le pourrait-il, attablé à son café préféré au lieu d'être sur le terrain à battre le pavé ?

La rumeur prétend que des surhommes ont été mandatés. Par qui ? Pour quoi ? Que cherche-t-on à nous cacher ? Quelle sombre magouille de politicards corrompus veut-on dissimuler ?

Oui, seuls des hommes de bien tombent : de ceux qui croient en une autre France, celle de la terre, du sang et des ancêtres morts au champ de bataille. Pas celle des députés francs-maçons occupés à s'enrichir sur le dos de vous tous, chers lecteurs. Pas celle des financiers juifs qui chaque jour appauvrissent le pays à leur seul profit.

Alors je vous le demande à nouveau : que fait la police ?

S'ils ne veulent rien faire et étouffer cette affaire, qu'ils aient le courage de le dire ! Nous saurons prendre nos responsabilités et faire éclater la vérité au grand jour, de celle qui nécessite la plume et l'épée pour être révélée. »

Une fabrique de à Ha

(Nouveaux

C'est le concierge onze heures s'est ape d'huiles étaient en fl yrent une superficie Le danger était grand sence d'autres dépôt tières inflammables r tanks contigus d'une production de benzine pétrole.

Les pompiers de Se sur les lieux. A min furent requis. Leurs circonscrire l'incendie d'huile et à endigue afin de l'empêcher de Senne.

A minuit et demi maîtres de l'élément une équipe des pompi restée toute la nuit tre et a continué à a par mesure de précau

Feuilleton du 7

Dans la

P
Marguerite

Lauréate de l'Ac

Mais au milieu de doute vint à Théo :

— Pourquoi fais-tu as-tu d'entrer au co

— La meilleure d Si je t'ai caché ma p parce que j'hésitais sûre de moi. Mais à rait me détourner de

La nuit était tou voyait plus et les de vinaient à peine da silence.

Soudain une petite très colorée et très lant et chantant folle yeux se rencontrèrent dans les bras d'Hélè

— Oh ! pardonne- quer ce qui se pass blait que j'étais réd vre petite chose que nul ne faisait attent plus jamais être he irait à toi. J'étais gueilleuse. Oh ! que regrette ! Vois-tu, au

Todd Marvel
à l'honneur de vous convier
au Palais Rose
pour une soirée privée

T. Marvel



Cabinet notarial Martin & Portron

Cabinet notarial Martin & Portron

Paris, le 25 juin 1935

Ceci est mon testament.

Je, soussigné Monsieur Ernest Théophile Gaston Plantin de la Martinière, sain de corps et d'esprit, déclare répartir ma succession comme suit:

Je lègue à Monsieur Henri-Charles Alphonse Rochebrune, confident et ami, né le 12 mai 1904, la moitié des biens et immeubles qui composeront ma succession au jour de mon décès. A la condition que ce dernier ait le droit de se recueillir seul sur ma dépouille et qu'il puisse - en toute sérénité - effectuer les ultimes "sacrements" avant inhumation. Par son absence, où il venait à ne pas se présenter avant mon enterrement, Monsieur Henri-Charles Rochebrune perdrait tout droit à ma succession. Afin qu'il effectue, en toute sincérité, le service que je lui ai demandé dans les cinq jours suivant mon décès, un ami témoin (Monsieur Ancelme Poligny de la Gombe) sera chargé de contrôler l'efficacité de ses prières.



